

« Vendre son projet au banquier » : réussir le montage financier d'une installation de méthanisation

VOUS VOULEZ...

Connaitre les différents éléments à prendre en compte dans la constitution d'un **plan de financement** et les **outils** permettant de le financer.

Maitriser notamment la construction d'un **business plan** et des **impacts sur la rentabilité** du projet **vus par le banquier**.

Savoir comment **présenter un dossier** pour favoriser la compréhension et l'adhésion de vos interlocuteurs bancaires.

Contenu de la formation :

- Les fondamentaux financiers : le fonctionnement d'une entreprise, le bilan, le compte de résultat (indicateurs, intérêts...). Calcul de trésorerie et de l'EBE
- Les différents critères d'analyse et les méthodes de calcul.
- Les outils et modèles de présentation d'une offre.
- Le point de vue et les pratiques d'un banquier
- Maitriser un business plan
- Les solutions de financement, les garanties
- Etude de cas

Intervenant :

Nicolas MALLEIN cabinet de conseil en Financement de projet énergies renouvelables

Public cible : agriculteurs de Pays de la Loire, Bretagne, ou autre région limitrophe, porteurs de projet de méthanisation après la phase étude de faisabilité.

Méthodologie : Les apports seront illustrés et appliqués aux projets des participants de cette formation action.

Durée :
2 jours

Horaires :
9h45 – 17h30

Contacts (information / inscription)

Armelle DAMIANO

Responsable du secteur Biogaz - AILE

armelle.damiano@aile.asso.fr

Tél : 06 30 07 86 33

Sébastien BORDEREAU

Mission Energie

Chambre d'agriculture Pays de la Loire

sebastien.bordereau@pl.chambagri.fr

Tél : 06 26 64 30 49

Tarif : 100 € (Sauf cas particulier, voir bulletin d'inscription)

Les frais de repas et les déplacements sont à la charge du participant.

Faites-nous part de vos attentes.

Merci de bien vouloir répondre au questionnaire ci-dessous. Il permettra au(x) formateur(s) de mieux cerner vos attentes pour adapter la formation au plus près de vos besoins.

1-Compte tenu de la spécificité de votre projet, quelles sont vos attentes quant à cette formation ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

BULLETIN D'INSCRIPTION

Réussir le montage financier d'une
installation de méthanisation

Nom, prénom :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Téléphone : __/__/__/__/__

Portable : __/__/__/__/__

Email :

Date de naissance : __/__/__

Lieu de naissance :

Nom de la société :

Cochez votre statut professionnel
(il détermine le tarif de la formation)

Exploitant agricole, conjoint collaborateur
→ Tarif de la formation : **100 €** (formation prise en charge par VIVEA à condition d'être à jour de ses cotisations Vivea)

Salarié agricole et autres statuts
(préciser :.....)
→ Tarif de la formation : **400 €** (possibilité de prise en charge par votre OPCA, nous contacter)

Merci de nous retourner ce bulletin d'inscription accompagné de votre règlement par chèque libellé à l'ordre de l'agent comptable de la Chambre régionale d'agriculture des Pays de Loire, **dès réception et avant le 9 novembre à :**

Géraldine DANNENHOFFER
Chambre d'agriculture Pays de la Loire
14 AVENUE JEAN JOXE
49006 ANGERS

geraldine.dannenhoffer@pl.chambagri.fr

Avant d'envoyer votre inscription, merci de vérifier que vous avez bien complété le verso de ce bulletin d'inscription.

INFORMATIONS PRATIQUES

Crédit d'impôt : si vous participez à une formation en tant que chef d'entreprise et relevez du régime réel d'imposition sur les bénéfices ou de l'impôt sur les sociétés, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt sur la durée de la formation, soit environ 69 €/jour.

Aide au remplacement : vous pouvez bénéficier d'une aide au remplacement à condition d'avoir recours à une association de remplacement dans les 90 jours après la date de votre participation à chaque journée de formation. **Renseignement auprès du SERVICE DE REMPLACEMENT de votre département.**
SR 49 : 02 41 96 76 90

Conditions générales : l'inscription déclenchera l'envoi d'un contrat de formation ; elle sera définitive à la réception du règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'agent comptable de la Chambre régionale d'agriculture des Pays de Loire (les modalités financières seront précisées dans le contrat de formation). Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Annulation : notre organisme se réserve la possibilité d'annuler la formation si les effectifs sont insuffisants et en cas de force majeure. Les inscrits seront informés dans les plus brefs délais et les frais d'inscriptions retournés. Les absences du stagiaire ne donnent pas lieu au remboursement des frais de formation sauf cas de force majeure.

Votre Chambre d'agriculture est reconnue pour la qualité de ses formations et de son conseil.



RETROUVEZ NOTRE OFFRE DE FORMATION SUR
www.la-terre-mon-avenir.com

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire
Siège social : 9, rue André Brouard
CS 70510
49105 ANGERS Cedex 02

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE
 vivea

Co-funded by the Horizon 2020 programme of the European Union

LA FORMATION L'ÉNERGIE DE VOS PROJETS

REUSSIR LE MONTAGE FINANCIER
D'UNE INSTALLATION DE
METHANISATION

**Mardi 13 et mercredi 14 novembre
2018**
à la Maison de l'Agriculture à Angers



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE

Aile
initiatives
énergie
environnement

DIABOL le studio graphique d'IMPRIM'SERVICES • 02 43 53 21 00